

BUREAU DE SANTE.

Marriages, Naissances, Décès

Inscrits dans les derniers 24 heures.

MARIAGES.

Henry Wyman à Félicie Jorda; Geo. Zeno à Sedonia Morris; H. H. Schoeman à Eugénie M. Lamarre; Giovanni Glorioso à Mariana Maceo; Andrew Roscher à Barnabé C. Stenemagel; John M. Ran à Clementine Bilac; Harry Green à Lucy Joseph; Jos. Curry, Jr. à Alice G. Foley; John Dixon à Lizzie Thomas; Matthew Caffrey à Alberta Krause; Bonis L. Sweeney à Maud F. Helms; Wm E. Holcombe à Lenore L. Williams; Wm C. Huston à Eleanor M. King; Chas W. Walls à Vertille Stanton; Fritz Liebig à Pearl Lammons; A. E. Bickley à Eugénie Valentien; Isaac Wilkins à Martha A. Carter.

NAISSANCES.

Mmes Henry Capus, un garçon et une fille; John M. Stoll Jr., une fille; W. H. Herdrinck, un garçon; Geo. E. Bull, une fille.

DÉCÈS.

John Mitchell 73 ans, 518 Espagne; Shiedrick Chapman 85 ans, 2526 Cadiz; Joseph F. Mathews 54 ans, 922 Dufosse; Vve Virginie Quesnot 80 ans, 925 Royale; Katie Walter 78 ans, 1132 rue Franklin; Thos. M. Cooney, 2220 rue Short; Irene Frank 69 ans, 5377 Tchoupitoulas; Amanda Valentine, 36 ans, N. O. Hospital Dispensary; James Lane, 2 mois, 1271 Bourbon; Marie Walkins, 23 ans, Hôpital de Charité; Bernard Chester, 75 ans, Hôpital de Charité; Carry Wolf, 32 ans, 923 Vallette; Hamilton P. Kelly, 31 ans, 2525 Magnolia.

TRIBUNAUX.

CIVIL DE DISTRICT.

me Katherine Kron vs James M. Kurdo, séparation de corps biens.

Fairbanks Co vs The Sou. Grocery Co, réclamation de

Zinsel vs Auguste Faber, tion de \$200 sur des billets.

me Vrie vs Hy L. Hezeau, recouvrement de \$340.

me Chlosky vs N. O. Railway Co, action en dommages de

me Maud Anne Brewer vs New Orleans Railway & Light Co and me Cumberland Telephone and Telegraph Co, action en dommages de \$97,000.

Demandes d'émancipation: Nicholas Herzog, Henry et Frederick Herzog, Philip Ferguson Jr.

Successions ouvertes: John S. Coy, Charlotte B. Thompson, Hugh C. Yale.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUOON.

Comparutions: Edward Wholling, actes de violence; Joseph Cartou, larcin; Joseph Bobke, homicide; John H. Carr, violation de l'acte 133 de 1904; Lafayette Jones, violation de l'acte 94 de 1905.

Acquitté: Patsy Martin, actes de violence.

Trouvé coupable: James Stenson, actes de violence.

Condamnation: Geo. Winfried, larcin, 6 mois de prison.

Envoyé devant la cour criminelle: Henry Hollingsworth, abandon du foyer conjugal.

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ADJUDICATIONS.

John W. Beerhorst à Marcelin

Mercier, terrain, Urquhart, Clouet, Mérais et Louka, \$1,000. A. Bertrand à Mme Cummings et autres 2 terrains, Banks, Pierce, Ave Carrollton, Baudin, \$4,400. Mlle Agnès Coyle à Elias Pallet, portion, Bocheblave, Thalie, Dorgenois et Melpomène, \$1,000. Mlle Joséphine Porter à American Brewing Co., portion, Canal, Cortez, Scott et Cleveland, \$1,350. Industrial Hom'd Ass à Binaldo J. Salatch, terrain, Rempart, Bourgogne, St-Philippe et Ursulines, \$3,500. Mme Wm Maxwell à Wm Maxwell Sr, terrain, Miro, Bourbon, Galvez et Touro, \$300.

FAITS DIVERS.

Le jeune Treadway est sauvé.

Lawrence Treadway, le gamin qui dans un accès de désespoir, ces jours derniers, avait tenté de s'ôter la vie à l'hôpital de Charité, hier matin, complètement guéri et repartant.

Sa gorge brûlée par l'acide carbonique qu'il avait absorbé ne lui permet pas encore d'avaler des aliments solides et pendant une semaine ou deux il devra se contenter d'une diète de lait et d'œufs crus. A part ce léger inconvénient Treadway ne ressent aucunement de sa tentative désespérée et a promis en quittant l'hôpital de ne plus recommencer.

La Société protectrice de l'enfance.

La Société pour la protection de l'enfance abandonnée a tenu son assemblée annuelle, hier soir, dans la Salle de l'Union Progressiste, rue du Camp.

Après la lecture du rapport du secrétaire le juge Eugène D. Saunders et M. Garland Dupré, speaker de la Chambre, ont pris la parole et ont, en termes élogieux, parlé de l'œuvre poursuivie par la société.

Le juge Saunders a traité comme sujet la cruauté envers les enfants. M. Dupré a parlé des Tribunaux d'enfants et de leur œuvre pour le relèvement moral des adolescents.

Le nombreux public qui se pressait dans la salle a suivi avec un profond intérêt la parole autorisée des deux orateurs.

Accusé de vol.

William Bayard, armurier du régiment d'artillerie de campagne de la garde nationale louisianaise, a été arrêté hier matin sous une accusation de vol portée contre lui par le major F. W. Eroman.

Depuis quelque temps les officiers du régiment constataient la disparition systématique d'armes et d'autres objets d'équipement confiés à la garde de Bayard.

Une enquête fut ouverte qui amena la découverte de ces objets dans diverses boutiques de recailleurs de la rue Sud Remparts, où ils avaient été vendus par Bayard. Le montant de ces vols s'éleva à \$150.

Un arrêté a été formulé contre l'armurier coupable à la Cour criminelle de Cité.

Morte à l'hôpital.

Mme Mary Wiltz, employée comme gardienne de la résidence d'été du colonel Hugues de la Vergue près de Covington, qui avait été grièvement brûlée mardi dernier par l'explosion d'un bidon de pétrole, est morte hier matin à l'Hôpital de Charité, après de terribles souffrances.

Mme Wiltz, immédiatement après l'accident, avait reçu les soins du Dr. Gauthreaux, de Covington, qui avait conseillé son transfert à l'Hôpital de Charité, où elle avait été amenée mercredi dans la matinée.

Le corps a été retourné à Covington où auront lieu les funérailles.

INDISPOSITION.

Hy J. Cox, un employé de la compagnie de l'Illinois Central, a été pris d'une indisposition subite, hier après-midi alors qu'il se trouvait à l'angle des rues Calliope et Claiborne.

Son transport à l'Hôpital a été jugé nécessaire.

Une conférence de Paulhan à l'Opéra.

Le célèbre aviateur français, Louis Paulhan, dont les exploits ont fait l'admiration de tous, veut donner à la population de la Nouvelle-Orléans un témoignage de sa reconnaissance pour l'accueil flatteur qu'il en a reçu, et fera une conférence sur l'aviation, demain, 12 février, à 8 heures du soir.

Monsieur Paulhan a souvent manifesté, depuis son arrivée, sa grande satisfaction de retrouver à la Nouvelle-Orléans un coin de la France, et c'est pourquoi il veut faire cette conférence au bénéfice des classes de français des Ecoles Publiques instituées par l'Alliance Franco-Louisianaise.

En organisant cette conférence, l'Alliance Franco-Louisianaise a trouvé l'appui le plus bienveillant auprès de l'Union Progressiste et de son président, M. Philip Werlein, qui a bien voulu accorder son patronage à cette intéressante manifestation que le Consul de France, M. Vétin Dejoux, présidera.

Paulhan parlera naturellement d'aviation et donnera des détails sur sa carrière d'aviateur. Conférence d'un intérêt trop grand pour ne pas attirer un public nombreux.

Séance d'aviation.

Les délégués à la Convention de la National Editorial Association ont été invités à assister à la séance d'aviation que Paulhan donnera cet après-midi au City Park, si le temps le permet. La pluie qui est tombée hier la plus grande partie de la journée a malheureusement détrempé le terrain du champ de courses, et il est probable que l'aviateur éprouvera quelques difficultés à faire partir son appareil. Néanmoins si le temps s'y prête, la séance de l'après-midi aura lieu à l'heure fixée.

De nombreux cars supplémentaires seront mis en service par la New Orleans Railway Company et toutes les mesures nécessaires seront prises pour assurer le transport rapide du public.

Les sièges réservés dans les tribunes du champ de courses sont en vente au magasin de musique Philip Werlein, rue du Canal.

Départ du cardinal Gibbons.

Après avoir passé une quinzaine de jours en visite chez son frère à la Nouvelle-Orléans, le cardinal Gibbons est reparti hier, dans la soirée pour Baltimore, accompagné du Très Rév. Père Gavan, chancelier de l'archidiocèse du Maryland.

Avant de quitter notre ville Son Eminence a visité le Couvent du Sacré Cœur de l'avenue St-Charles, l'Hôpital de Charité et l'Asile des Orphelins de St-Vincent de Paul.

Les membres de sa famille et de nombreux ecclésiastiques ont accompagné le vénéré prélat à la gare. Au moment de monter dans le train le cardinal Gibbons a affirmé de nouveau la satisfaction qu'il avait éprouvée de sa visite à la Nouvelle-Orléans et a promis de revenir l'année prochaine à pareille date.

LA TEMPERATURE.

Temps variable avec adoucissement de température, tel est le pronostic du Bureau météorologique pour les journées de vendredi et de samedi.

La zone de basses pressions qui depuis quelques jours était signalée sur les Etats du Nord et du Centre s'étend maintenant sur tout le pays à l'Est des Montagnes Rocheuses.

Hier à la Nouvelle-Orléans la température a été de 39 degrés minimum et 52 maximum.

Fugitive arrêtée.

Gertrude Washington, une femme de couleur sous le coup d'une accusation de détournement à Natchez, Miss., a été arrêtée rue Calliope 2142 hier matin par les détectives McCabe et Dillmann.

ACCIDENT.

Une chaland contenant une cargaison de vieux ferrailles appartenant au capitaine Geo. Moran, de Pittsburg, Penn., a sombré dans le fleuve en face de la rue Poydras hier après-midi vers quatre heures.

Convention de la National Editorial Association.

La National Editorial Association a tenu hier sa convention annuelle, dont la date correspond avec son Jubilé d'argent, cette association ayant été fondée il y a exactement vingt-cinq ans à la Nouvelle-Orléans.

Trois cents délégués, parmi lesquels de nombreuses dames, étaient présents dans la salle lorsqu'elle a été ouverte par le président M. A. Nevin Pomeroy, de Chambersburg, Pa.

Sur la plateforme, aux côtés du président, avaient pris place les membres du comité de l'Association ainsi que le gouverneur Sanders de la Louisiane et le maire Behrman.

La séance du matin a été entièrement consacrée aux discours de bienvenue. Le président Pomeroy après avoir rappelé le but de la réunion a cédé la parole au gouverneur Sanders, qui en termes élevés a souhaité la bienvenue aux délégués dans l'état de la Louisiane.

Des discours ont encore été prononcés par le maire Behrman, et par M. Baumgartner, vice-président de l'Association.

A la séance de l'après-midi, plusieurs mémoires ont été lus, entre autres par M. E. W. Stephens, de Columbia, Mo., qui a traité le sujet suivant: "Vingt-cinq ans de journalisme américain"; M. Seth Brown, de Chicago "l'éditeur, ses responsabilités et ses privilèges"; Mlle Kate Barnard, de Guthrie, Oklahoma, "la Presse et la Presse pour le bien"; M. Winship, de Boston, Mass, "le nouveau journalisme"; M. Meyler est arrivé à son secours et a réussi à éteindre les flammes après avoir été lui-même brûlé aux mains. Mme Cure a été transportée à l'hôpital où elle est morte à neuf heures du soir des suites de ses blessures.

Un procès en dommages de 95,000 dollars.

Un procès en dommages de 95,000 dollars, montant le plus élevé qui ait jamais été enregistré devant la cour civile de la Nouvelle-Orléans, a été intenté hier à la New Orleans Railway Company et à la Cumberland Telephone and Telegraph Company par Mme Maud Anna Brewer, veuve de Victor Pouljade, en son nom propre et au nom de ses enfants mineurs.

La demanderesse est représentée par l'avocat John L. Felou. Les faits qui donnent lieu à ce procès sont les suivants: Dans la soirée du 20 septembre 1909, date de l'ouragan, qui a causé des dommages si élevés sur la côte du golfe, les fils électriques des deux compagnies défenderesses à l'angle des rues N. Rempart et Mazant avaient été rompus par la violence du vent. M. Pouljade rentra à son domicile vers six heures du soir lorsqu'en descendant d'un car de la ligne Dauphine, il entra en contact avec les fils chargés à haute tension qui traînaient à terre et fut fondroyé en présence de sa femme et de ses trois enfants impuissants à lui porter secours.

La demanderesse déclare que l'accident a été causé par la négligence de deux compagnies, lesquelles, quoique averties de la rupture de leurs fils, n'avaient pris aucune mesure pour interrompre le courant, et en conséquence pria la cour de lui accorder des dommages pour la somme ci-dessus mentionnée.

COLLISION.

Vers quatre heures, hier après-midi, une collision s'est produite entre une automobile appartenant à W. H. Vermeer et une charrette conduite par Norman Bowe. Personne n'a été blessé.

Autre collision.

Dans une collision qui a eu lieu à l'angle des rues Poydras et Remparts, hier après-midi, entre un car de la ligne Peters et une charrette conduite par Cary Smith, ce dernier a été légèrement blessé au visage.

JETEZ LES YEUX SUR NOS VITRINES

124 pieds rue N. Remparts—100 pieds rue Iberville. VOUS Y VERREZ LA PLUS BELLE EXPOSITION DE MEUBLES. En ville dans la plus Grande Vitrine au Sud-124 pieds de long, remplie de Meubles de la Meilleure Qualité que nous vendons moins cher qu'en ne vous ferait payer ailleurs des marchandises inférieures. Nous pouvons meubler votre MAISON DE LA CAVÉ AU GRENIER Et Bien le Faire—Exactement comme vous le voulez. Nous venons de recevoir de nouveaux et jolis meubles très désirables et convenables pour Cadeaux de Noce et autres Cadeaux. Amusements de Salon, Salle à Manger, Chambre à Coucher, des plus élégants. A nos Barcoques, Tables de Centre et Pièces Simples qui plairont aux plus délicats. Hâtez-vous de venir pour avoir le premier choix. FRANCIS AND PAUL MAESTRI FURNITURE CO., Au Coin des Iles Remparts et Iberville. Phone Main 943. UN SEUL MAGASIN. LE GRAND.

ACCIDENT FATAL.

Un accident dont les suites ont été fatales s'est produit rue Miro 1416, hier vers trois heures de l'après-midi. Mme Alice Cure, la ménagère de M. Alphonse Meynier, passait près d'un fourneau dans un appartement de la maison lorsque ses vêtements ont pris feu. M. Meynier est arrivé à son secours et a réussi à éteindre les flammes après avoir été lui-même brûlé aux mains. Mme Cure a été transportée à l'hôpital où elle est morte à neuf heures du soir des suites de ses blessures.

JAMES BONNOT, Successeur de JOHN BONNOT. Entreprenneur de pompes funèbres No 628 RUE STE-ANNE SALONS FUNEBRES. F. LAUDUMIEY & CO., Ltd., Entreprenneur de Pompes Funèbres et Embaumeurs, 1108-1112 Rue N. Remparts. PHONE 1 HEMLOCK 405. EMILE LABAT (Autrefois Mme Veuve Jos. Ray) Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeurs, No 1306 AVENUE NORD REMPARTS. Près Esplanade. Volontiers pour Bais, Mariages, Prénoces, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment. 1er sept-1909

AMUSEMENTS. TO-NIGHT at 8:15. Mat. Wed. Sat. 2. Derniere Semaine. LITTLE NEMO. 150 ARTISTES - 150. Samedi Prochain - THE CLIMAX. 8 fév-51.

Orpheum. Matinées tous les jours 2.15. Soirs 8.15. Prix Populaires. "Le Plus Grand Acteur du Monde." MR. GEORGE AUGER. Et ses Artistes dans "JACK, THE GIANT KILLER." Vaudeville. Mlle Biazet. Gordon Eldrid & Co. Mr et Mme Jack McGreevy. Les Cinq Artyles. Geo. Carson & Willard Jake. Trio La Viole-Cimaron. Lené Pantzer. KINODROME. 8 fév-51.

Chaf-d'œuvre Original de Suchowsky. NANA. Proclamé comme n'ayant rien d'égal. Le public se perd dans l'admiration. Avez-vous monté de paroles ne peut en porter une idée égale de la beauté et de la grandeur de l'œuvre. Chef-d'œuvre de Suchowsky, maintenant en exhibition au 610 RUE DU CANAL. Entrée 15c. de 10 a. m. à 10 p. m. 1 fév.

SALLE DE BILLARDS DE MILLER. Parties entre Experts Tous les Soirs. Tables nombreuses et les plus modernes aux Etats-Unis. Un établissement parfaitement tenu et des mieux fréquentés à la Nlle-Orléans. 116 Rue Royale; 117 Passage de la Bourse, près Canal. J. MILLER, Propriétaire.

FRACTURE. En travaillant sur le quai de la rue St-Marie hier après midi Henry Abrard, un armurier, a eu une côte fracturée. Il a été pansé à l'hôpital.

CRESCENT. CE SOIR, 9. Matinée Mer. Jan. Sam. 2. DAVID BELASCO. The Girl of The Golden West. Semaine Proc.-The 8th born Underhill. 8 fév-51.

BLANEY'S LYRIC. Semaine Commencée avec la Matinée d'aujourd'hui. Grand Spectacle de W. L. Swain. JESSE JAMES. Prix - 10, 30, 50c. Matinées: Dim., Lun., Ven., Sam.

100--SHUBERT. Spectacle Continué de 12.30 à 10.30 p. m. Chaque Jour. Grand Divertissement de Tableaux. O. T. CRAWFORD. Changement de Tableaux les Dimanches et Jours de Fête. Chaque représentation dure Plus d'un heure. Excursions du Dimanche à Bon Marohé. Sur le New Orleans, Fort Jackson et Grand Isle, Railroad. Les trains partent d'Alger à 8 heures a.m. arrivant à 7.55 heures p. m. Billets pour aller et le retour 50 sous, 75 sous et \$1. J. S. LANDRY, Gérant.

VAPEURS. LIGNE FRANÇAISE, COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE. Ligne directe au Havre, Paris (France). Partant tous les Jours, à 10 h. A. M. Du quai No 62, Rivière du Nord, pied de la rue Morlan. LA PROVENCE, 17 février. LA TOURNAINE, 24 février. LA BRETAGNE, 3 mars. LA SAOIRE, 10 mars. LA PROVENÇE, 17 mars. LA TOURNAINE, 24 mars. Agence générale, 19 rue St-Cl., N. Y. Vapeurs à double hélice. NOUVELLE-ORLEANS-HAVRE. S. S. CALIFORNIE, 26 février. S. S. VIRGINIE, 26 mars. S. S. LOUISIANE, 26 avril. Ecole à la Havane, Cuba et Coruna Espagne. Passage de Première Classe.....\$80.00 Passage de Troisième Classe.....\$29.00 FRANK J. ORFILA, Agent général du Sud No 808 rue Commune, Bâtiment Heenan. 1er mars-1910.

être comme celui dont vous avez tant à souffrir. Il se tut. La jeune femme avait tressailli. Elle murmura: —Que savez-vous donc pour me parler ainsi? —Bien. —Vous ne voulez pas me dire toute la vérité? —Je ne la connais pas plus que vous, mais il en serait autrement que je ne me croirais pas en droit de vous la révéler. Ils gardèrent le silence. Paul Tavernier admirait les traits si purs de Suzanne, ses beaux yeux que les larmes avaient rougis, son teint dont la douleur avait terni l'éclat. Suzanne regardait en elle-même, pour ainsi dire, au fond de ses pensées. Elle se rappelait les paroles de cette pauvre présidente, à l'hôtel de Bade, la veille de son mariage, lorsqu'on lui faisait l'éloge du fiancé qui avait si étrangement déçu leurs espérances, elle disait: —D'ailleurs, si nous nous trompons, il nous restera un remède, le divorce. Elle en était réduite à cette extrémité! Comme Paul Tavernier, elle se disait qu'il ne lui restait plus d'autre moyen d'assurer son avenir. Elle demanda au bout d'un instant: —Savez-vous que M. Bernay

est allé à Paris ces jours-ci? —Oui. —Vous l'avez vu peut-être? —En effet. —Vous a-t-il fait connaître ses intentions? —Oui. —Il désire cette séparation? —Il la croit nécessaire. —Elle demanda encore mais non sans hésitation: —Et M. Dufresne?... Vous l'avez vu peut-être aussi? —C'est vrai. —Que dit-il? —Il pense de même. La vie entre vous est devenue impossible et la mort a tranché les derniers nœuds qui pouvaient vous attacher l'un à l'autre. Elle baissa la tête en murmurant: —Georgette! —Oui. —L'interrompt ce entretien qui amenait de nouveau un torrent de larmes dans les yeux de la malheureuse mère. —Je se leva en disant: Je pense que le docteur ne rentrera pas. —Vous auriez désiré le voir? —Oui. —Pour parler de cette séparation? —Il l'incrimine. —Je suis chargé d'en discuter les conditions avec lui. —Chargé?... —Paul Tavernier sourit. —Ce sera mon unique affaire, dit-il. Votre mari sera été mon

premier et sans doute mon seul client. —Vous avez accepté cette mission? —Avec empressement. —Contre moi! —Oh! non, mais parce que j'ai oru vous rendre un service à tous deux. —Il ajouta sur le de l'oreille de Suzanne: —A vous surtout. Cette odieuse union ne saurait durer plus longtemps. —Qu'allez-vous faire? —Le docteur est au château d'Angéville. Je vais m'y rendre. —Et ensuite?... dit-elle encore en se levant à son tour. Paul Tavernier devint grave et presque triste. —Ensuite, fit-il, ma mission remplie, je reprendrai le train pour rentrer à Paris et me renfermer de nouveau dans ma vie solitaire. Peut-être ne nous reverrons-nous plus! —J'espère qu'il n'en sera autrement, dit-elle. Vous avez parlé d'amis tout à l'heure. Je pense que vous n'oublierez pas les vôtres. —Je le voudrais que je ne le pourrais pas. Elle lui tendit la main. —Il la serra entre les siennes et s'éloigna. Suzanne était très-touchée du tout dont il s'était exprimé en parlant de son dévouement et de la sympathie croissante qui lui était venue pour elle.

Elle sentait qu'il disait vrai et dans son souvenir, les détails de leur connaissance mêlée d'abord de défiances et de préjugés se représentaient à son esprit et lui prouvaient sa sincérité. —Il n'entendit pas, en se dirigeant vers la sortie du manoir, le bruit des pas d'un homme embaqué au coin de la charmie ou est entretenu avait eu lieu et qui s'en allait à travers champs, en évitant d'être vu. Cet homme avait assisté à leur conversation d'un bout à l'autre. Sa face était bouleversée par l'expression d'une colère qu'il n'essayait pas de contenir puisqu'il était sans témoin. Abrité par un bouquet d'arbres, il vit passer de loin sur la route qu'il allait suivre lui-même un instant plus tard, mais à pied pour calmer ses nerfs, Paul Tavernier qui roulait sur sa bicyclette vers Angéville, et il gronda, le poing tendu. —Traître, faux ami, nous nous retrouverons! Cet homme, c'était Georges Dufresne. L'avocat ne pouvait ni le voir ni l'entendre. Il poursuivait son chemin à toute vitesse. Lorsqu'il arriva au château d'Angéville, le docteur Bernay montait en voiture pour rentrer chez lui. Sur la terrasse, Jacques et Jean le vieux comte de Vigny et sa fille, assistaient aux préparatifs

de son départ. Le cycliste sauta à bas de sa monture avec une légèreté d'acrobate. —Le visage du vieux docteur s'éclaira d'une lueur joyeuse. —Ah! c'est vous! dit-il. Je vous attendais et suis enchanté de vous voir. Le vieillard renvoya la voiture et, s'adressant de nouveau à l'avocat: —Vous venez pour notre affaire? —Oui, cher docteur. —Vous avez vu M. Dufresne? —Oui. —A Paris? —Au moment où vous veniez de me quitter. —Vous avez causé avec lui? —Longuement. —Et vous nous apportez des propositions? —Je suis du moins en état de répondre aux vôtres. —Entrons! Les deux hommes, le docteur et l'avocat, s'enfermèrent dans le cabinet où Orpinet se trouvait quelque temps plus tôt. Et assis le vieillard demanda: —Voyons, qu'allons-nous faire? —Ce que vous voudrez, docteur. —Vous avez de pleins pouvoirs? —A peu près. —M. Dufresne consent à une séparation? —Il fait mieux, il la désire.

—Il a raison. D'ailleurs, nous avons du nouveau depuis ce matin?... —Bah! —Cette séparation, nous serions en droit de l'exiger. —Croyez-vous? —Je n'en doute pas... Le docteur alors vaillamment: —J'ose dire que nous pouvons la lui imposer le pistolet sur la gorge. —Alors, vous avez approuvé?... —Des choses d'une extrême gravité... —Au sujet de?... —L'affaire... d'Etelan d'abord. Les deux hommes se regardèrent fixement et se comprimèrent. —Je passe... dit le vieillard. Et ensuite sur les infidélités de ce... Il s'arrêta. —Alors?... —Le docteur déclara: —J'ai tant à cœur de retirer Suzanne de l'abîme où je l'ai jetée, que je suis toujours disposé au même sacrifice pour aller plus vite et en finir sans délai. J'offre donc... —Ne nous pressons pas, docteur. Je vous vois venir... Vous allez prononcer un chiffre que je ne saurais accepter. —Vous le jugez trop faible?... —Et si c'était le contraire? —Que dites-vous? —Si cette libéralité me paraissait inutile et en tout cas excessive, trop avantageuse en un

mot pour M. Dufresne?... —Vous êtes cependant chargé de ses intérêts? —Fort peu. —Il est votre ami! Singulière façon de le défendre! —Je vais peut-être vous étonner, mais d'abord, M. Dufresne n'est pas plus mon client que vous-même. N'êtes-vous pas venu le premier me prier de m'occuper de cet arrangement? Je ne lui ai pas caché que vous sortiez de chez moi lorsqu'il y est entré. Je veux tenir la balance droite, conclure un traité dans lequel aucune des parties ne soit lésée et qui me paraisse équitable. Vous voulez lui donner trois cent mille francs, n'est-ce pas? —C'est mon intention, un effet. —Je l'avais bien compris et ce n'était pas difficile. —Peut-être. —Pourquoi consentiriez-vous à un tel sacrifice? —Mais... —Convoit-on d'or le misérable qu'on pourrait envoyer aux assises? —Prenez garde. —Nous sommes seuls ici, docteur, et il n'y a d'oreilles pour nous entendre. Tavernier ajouta plus bas: —A continuer. La vie nous oblige sans cesse à pleurer par anticipation ou par souvenir. CHATEAUBRAND.